



Chroniques de Jaulgonne

N°6

C'est l'automne....

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS !

EPICERIE VIVAL

Depuis le 11 juillet 2009, Monsieur CLOCHEZ, habitant Le Charmel, a repris le magasin VIVAL à la suite du départ de Monsieur DOSSIER.



LA COQUINERIE

Depuis le 1^{er} juillet 2009, Catherine BEFORT a pris la succession de sa mère, partie à la retraite. Elle vous propose le même choix d'articles et accessoires de mode.



INSTITUT LM BEAUTE

Créé le 1^{er} septembre 2009, Aurélie et Magda vous y proposent des soins de corps, visage, relaxation, amincissement, épilation, UVA, manucure et vente de produits de beauté.



BIENVENUE au Docteur Bourgeois-Genet qui effectue les remplacements au Cabinet médical de Jaulgonne, et succédera au Docteur Jeanroy, partant à la retraite le 1er Janvier 2010

VIE COMMUNALE

Sécurité voies communales : Afin de ralentir la circulation, nous avons réalisé le marquage au sol de la rue des Forges (Poste), la rue de Fère et la rue du Châtelet.



Retrouvez les informations sur le site : www.jaulgonne.com

Permanences du Conciliateur de Justice dans le Sud de l'Aisne

Conciliateur de Justice depuis 7 ans et demi sur 5 cantons, **Monsieur René BECHARD** précise les conditions d'exercice de ses missions :

- **Mairie de Condé en Brie** (02130)
Le 2ème mardi du mois, de 9h30 à 11 h45 : 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre
- **Locaux du Droit 9, rue Vallée 1.er étage - Château-Thierry** (02400)
Le 2ème mardi du mois, de 14 à 17 h : 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre
- **CCAS Rue des Filoires - Neuilly St Front** (02470)
Le 4ème jeudi du mois, de 9h30 à 11h45 : 19 octobre, 26 novembre et 17 décembre
- **Foyer Rural Avenue Albert Belet - Oulchy le Château** (02210)
Le 4ème vendredi du mois, de 9h30 à 11 h45 : 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre

Les personnes manifestant le souhait de régler un conflit à l'amiable peuvent envoyer un courrier préalable succinct, pour en indiquer la nature, afin de faciliter ses missions bénévoles, à

M. René Béchard, 11 rue Saint Waast 02200 SOISSONS.

Téléphone : 03-23-93-56-69 ou 06-84-20-55-24

Courriel : bechardrene@voila.fr

Des visites sur le lieu des conflits sont également faites par M. Béchard, selon la nature et l'urgence.



L'école intercommunale de musique propose les cours suivants :

Mercredi : guitare classique

Jeudi : piano

Samedi : guitare électrique

Des places sont disponibles en éveil musical...

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Directeur : José LUTON, au 06.81.33.39.30.

ATELIER PEINTURE

Chantal Guerlet anime cet atelier un samedi matin et un mercredi soir par mois

(salle municipale - mairie, mercredi de 18h30 à 20h30 et le samedi de 9h à 11h30)

Calendrier

Samedi 10 octobre, samedi 24 octobre

Samedi 7 novembre, mercredi 25 novembre

Samedi 5 décembre, mercredi 16 décembre

LE CLUB DES LOISIRS

vous accueille tous les lundi après-midi.

Contact : **Madame Monique Pinet**

35 rue du Plessier

02850 Jaulgonne

Téléphone : 03 23 70 20 98

Pendant les travaux de rénovation du local de la rue du Chatelet, les membres du club se réunissent dans la salle culturelle.



GYMNASTIQUE

Gymnastique Volontaire de l'Omois



(SALLE CULTURELLE)

Lundi : 19h30 – 20h30

Jeudi : 9h30 – 10h 30

Jeudi (STEPS) : 18h30 – 19h30

Jeudi : 20h – 21h

Ateliers AM STRAM RAM

(SALLE CULTURELLE)

Mardi 6 octobre

Mardi 3 novembre

Mardi 1 décembre

A quoi servent nos impôts locaux!

Comment sont calculés les impôts locaux? La **taxe d'habitation** est établie en fonction de la situation du redevable au 1er Janvier de l'année d'imposition. c'est cette date qui détermine les locaux imposables, les personnes imposables, les exonérations, les abattements et les dégrèvements en fonction des revenus. Elle est calculée sur la valeur locative nette. **La valeur locative nette est égale à la valeur locative cadastrale du local, diminuée**, s'il s'agit de la résidence principale, d'abattements obligatoires (pour charges de famille:nombre de part) ou facultatifs (en fonction du revenu).

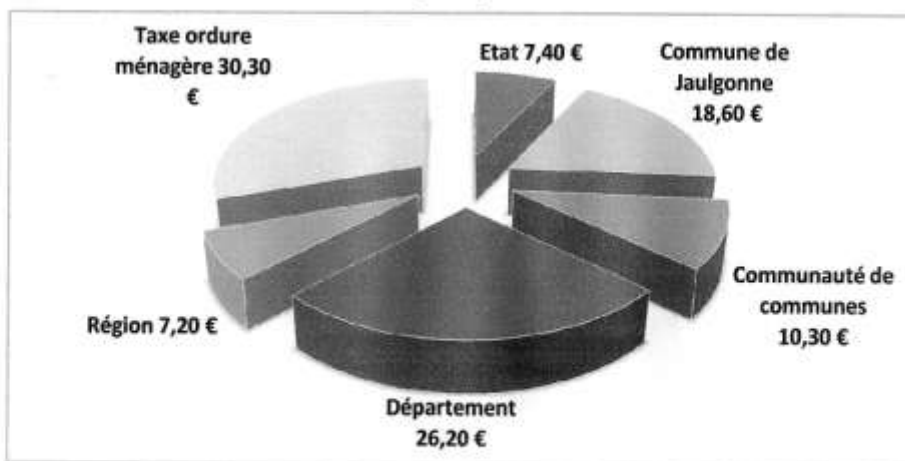
La valeur cadastrale correspond à un loyer annuel que le propriétaire pourrait tirer d'un local, loué dans des conditions normales. C'est le service du cadastre qui détermine cette valeur.

Enfin, **sur cette valeur locative nette**, appelée plus communément **base locative**, s'appliquent **les taux votés par la commune, l'intercommunalité et le département**.

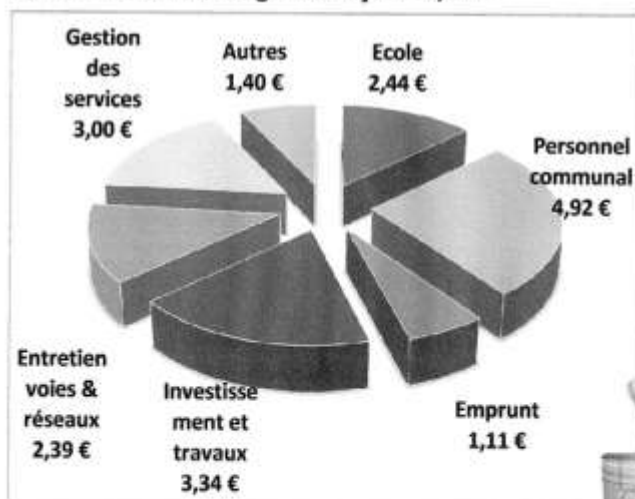
A Jaulgonne, les valeurs locatives sont élevées par rapport à d'autres villages de la 4 CB.

Chaque année, l'état revalorise les bases locatives, ce qui explique l'augmentation des impôts, même si les taux des collectivités demeurent inchangés.

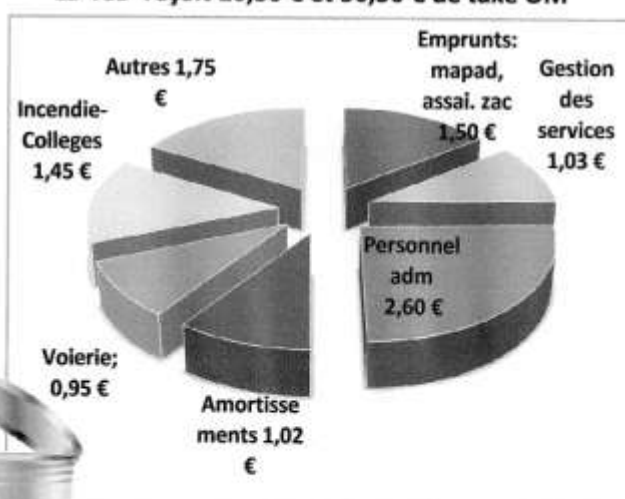
Sur 100 € d'argent public



La Commune de Jaulgonne reçoit 18,60 €



La 4CB reçoit 10,30 € et 30,30 € de taxe OM



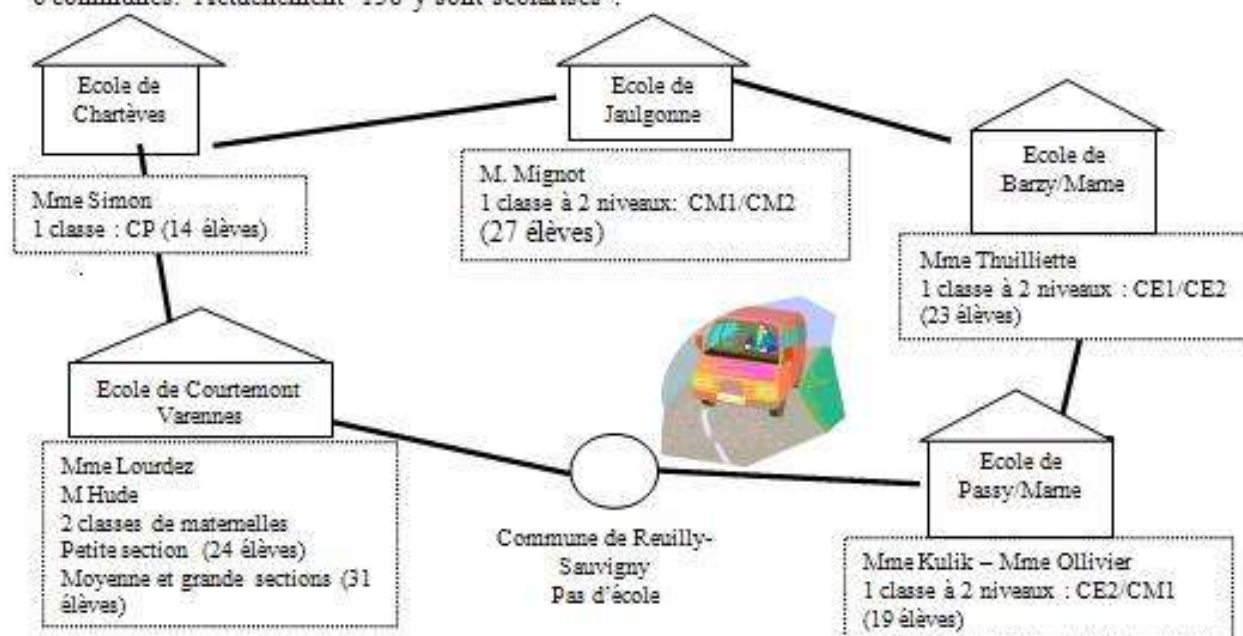
Taxe ordures ménagères (OM) 30,30 €

L'ECOLE A JAULGONNE...

La scolarité à Jaulgonne est organisée dans le cadre d'un Syndicat Scolaire.

Cela signifie que plusieurs communes se sont regroupées pour mettre leurs moyens en commun, en vue de permettre un fonctionnement Pédagogique et Administratif unique de leurs écoles.

Notre Syndicat est composé des communes suivantes : Barzy-sur-Marne – Chartèves - Courtemont Varennes – Jaulgonne - Passy sur Marne - Reuilly Sauvigny et accueille, par conséquent, les élèves de ces 6 communes. Actuellement 138 y sont scolarisés :



TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport des élèves à l'intérieur du regroupement s'effectue GRATUITEMENT par car. Il est organisé et financé par le Conseil Général de l'Aisne. L'entreprise RTA de Château-Thierry est chargée de ce transport.

CANTINE –GARDERIE

Une garderie prend en charge les enfants de 7H30 jusqu'à l'heure d'entrée en classe du matin, au moment des repas de midi et de l'heure de sortie de classe à 19h00 (2€05)

La cantine assure la restauration d'une trentaine d'enfants les LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI (5€10)

Si vous disposez de livres, de jeux,...dont vous n'avez plus l'usage, merci d'en faire don à la garderie



LE CARNET DE JAULGONNE



Ils nous ont quittés : Docteur André USUNIER décédé le 20 Juin 2009
Madame Paule DUPONT décédée le 04 juillet 2009
Monsieur Henri VACHER décédé le 25 juillet 2009
Monsieur François DEMARCQ décédé le 12 septembre 2009
Madame Hélène DROUIN décédée le 15 septembre 2009

I.P.N.S

[Page précédente](#)